



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Vous avez une idée, un projet innovant
pour répondre à l'enjeu du bien vieillir dans les Alpes-Maritimes ?

REJOIGNEZ-NOUS !



Venez participer à l'Hackathon « **Restons connectés !** »
organisé par le Département des Alpes-Maritimes

21 ET 22 OCTOBRE 2022
à la Maison de l'Intelligence Artificielle

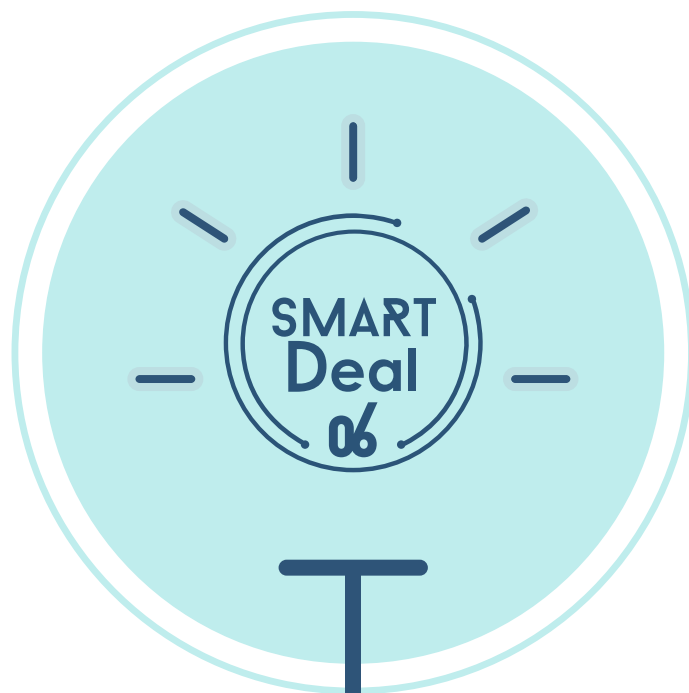


DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15 JUILLET 2022

UNE DÉMARCHE INNOVANTE

Dans le cadre de sa politique Smart Deal, le Département des Alpes-Maritimes, en partenariat avec les membres de la Conférence des financeurs, lance son 1^{er} Hackathon « Restons connectés ! ».

Il permettra l'émergence de solutions de prévention collective répondant aux enjeux des seniors de demain.



Cet hackathon a pour ambition :

- ✓ D'enrichir l'offre existante ;
- ✓ D'identifier et de développer de nouvelles initiatives en faveur du public de plus de 60 ans.

Avec leur projet, les candidats devront imaginer et co-construire avec des participants d'horizons variés et de générations différentes, des solutions concrètes, inédites et innovantes selon quatre grands axes.



Conférence des financeurs
de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

LES THÉMATIQUES DE L'HACKATHON

Restons connectés !

Les **quatre axes** de l'Hackathon s'incarnent dans la problématique de la lutte contre l'isolement des personnes de plus de 60 ans, à tous les niveaux :

01

BIEN VIEILLIR

Enjeux : Promouvoir la santé physique, mentale, l'alimentation et la culture, vecteurs d'une pleine santé et du bien-être au quotidien.



02

SOLIDARITÉ ET MOBILITÉ

Enjeux : Favoriser l'interaction entre seniors, familles et voisins pour lutter contre l'isolement géographique et social, améliorer la cohésion inter-générationnelle et promouvoir la mobilité inclusive.



03

INCLUSION NUMÉRIQUE

Enjeux : Accompagner, développer et sensibiliser à des outils digitaux spécifiques à l'inclusion numérique.



04

AIDANTS

Enjeux : Assurer le bien-être sur le long terme au domicile, seul ou entouré, dans un habitat adapté, et favoriser le répit des aidants.



Conférence des financeurs

de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

POURQUOI UN HACKATHON ?

C'est avant tout...

- ✓ Vivre et partager une aventure originale et stimulante ;
- ✓ Se pencher sur des problématiques réelles et d'envergure sociale ;
- ✓ Bénéficier de conseils d'experts sur un temps court dédié à l'innovation, et développer son réseau dans l'écosystème de la Silver Economy ;
- ✓ Participer à un événement convivial.

Le lauréat de l'Hackathon **se verra remettre par le Département des Alpes-Maritimes un prix de 10 000 €** pour soutenir le développement de son projet.

Le jury remettra également **un prix "Smart Deal", un prix "Caisses de Retraite" et un prix "AGIRC ARCCO"**.

La MIA remettra **le prix "Coup de cœur"** récompensant un projet en lien avec l'Intelligence Artificielle.



LES 3 DATES CLÉS À RETENIR

15 juillet 2022 : Date limite de dépôt des candidatures

10 septembre 2022 : Annonce des projets retenus pour participer au Hackathon

21 et 22 octobre 2022 : Hackathon

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE ?



Conférence des financeurs

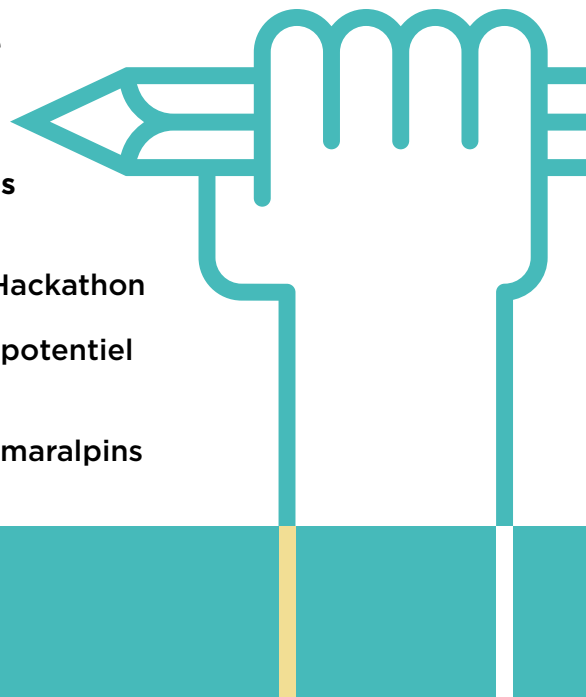
de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

PUIS-JE CANDIDATER ?

Toute personne morale publique et privée est éligible pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt quelle que soit sa localisation géographique. Les équipes projet devront être constituées a minima de deux personnes pour l'évènement.

Le ou les porteurs devront s'assurer que le projet qu'il(s) propose(nt) réponde de manière cumulative aux trois critères suivants :

- ✓ Être en lien avec au moins un des axes thématiques du Hackathon
- ✓ Être à un niveau de maturité précoce, mais proposer un potentiel de déploiement concret pour 2023
- ✓ Proposer une solution impactante, au profit des seniors maralpins



COMMENT M'INSCRIRE ?



En téléchargeant le formulaire d'inscription sur le lien ci-dessous et en le renvoyant complété et signé à l'adresse mail : APconfinanceurs@departement06.fr avant le 15 juillet 2022, à minuit.

<https://www.departement06.fr/appels-a-projets/appel-a-manifestation-dinteret-bhackathon-restons-connectes-b-45914.html>

COMMENT SERONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS ?

10 projets maximum seront retenus et pourront participer à l'Hackathon prévu en octobre 2022 par le Comité Organisateur selon les critères suivants :

- ✓ Aspect innovant du projet proposé
- ✓ Cohérence avec la thématique de l'Hackathon
- ✓ Intérêt pour le territoire des Alpes-Maritimes
- ✓ Précocité du niveau de maturité
- ✓ Capacité à se déployer rapidement de manière concrète

Conférence des financeurs

de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

ET APRÈS ?

Le Département des Alpes-Maritimes ainsi que l'ensemble des membres de la Conférence des financeurs s'engagent à appuyer les lauréats dans le déploiement de la solution retenue sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Pour cela, en complément de l'enveloppe financière accordée aux projets récompensés par le jury, un suivi spécifique sera proposé aux porteurs afin de :

- ✓ Leur ouvrir l'accès à l'écosystème local
- ✓ Communiquer sur le projet auprès des publics cibles

Indépendamment des modalités de sélection du Hackathon, et en complément des récompenses offertes aux lauréats le jour de l'évènement, cet AMI est aussi l'occasion pour la Conférence des financeurs d'identifier les projets qui pourraient être à même, du fait de leur caractère innovant et cohérent avec le territoire, de conventionner en 2023 sous un autre format que celui proposé par l'Hackathon.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Le Département des Alpes-Maritimes
La conférence des financeurs des Alpes-Maritimes

Organisateurs du Hackathon « Restons connectés ! »



APconfinanceurs@departement06.fr

CET ÉVÈNEMENT EST RENDU POSSIBLE
GRÂCE À L'IMPLICATION DE NOS PARTENAIRES

Avec le soutien du cabinet **Alcimed**

Conférence des financeurs
de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

